



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Allemagne

Question écrite n° 54560

Texte de la question

M. François Loncle expose à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes que le fossé entre la France et l'Allemagne ne cesse de s'élargir. La France donne la triste impression de ne cesser de se désintéresser de l'Allemagne. Elle avait déjà réduit d'une façon dramatique sa présence culturelle outre-Rhin. La mort annoncée de la revue *Documents*, la plus ancienne publication franco-allemande, porte un nouveau coup aux relations entre nos deux pays. Fondée dès 1945, cette revue a joué un rôle déterminant dans le processus de réconciliation entre la France et l'Allemagne et a oeuvré, avec constance et succès, au rapprochement et à la compréhension mutuelle des deux pays. Elle a notamment été un vecteur indispensable d'information, associant des chercheurs, des experts et des journalistes français et allemands. Il lui demande, alors qu'il est en même temps le secrétaire général des relations franco-allemandes, pourquoi la modeste dotation accordée à *Documents* par le ministère des affaires étrangères a été brutalement réduite de 60 %, condamnant cette revue à une mort certaine. Il souhaite savoir pourquoi les demandes d'éclaircissement formulées par la direction de la revue auprès de ses services n'ont jamais obtenues de réponse. Il s'interroge sur l'opportunité et la finalité d'une telle mesure qui envoie un signal déplorable à notre principal partenaire en Europe, alors que la RFA célèbre son soixantième anniversaire.

Texte de la réponse

La relation franco-allemande reste une priorité fondamentale. Sa spécificité a conduit le ministère des affaires étrangères et européennes à maintenir en 2010, malgré un contexte budgétaire difficile, l'enveloppe de coopération culturelle bilatérale avec ce pays, tout en poursuivant l'adaptation et la modernisation de notre dispositif sur place. Au sein du réseau particulièrement dense et dynamique d'institutions bilatérales qui concourent à renforcer les liens entre nos sociétés civiles, les revues *Dokumente* et *Documents* représentent un outil pédagogique très utile, qui favorise la compréhension entre les deux peuples. Elles ne doivent cependant pas échapper à un travail légitime d'évaluation, traduction d'un souci permanent d'élever la performance des politiques publiques. Le contexte budgétaire très contraint auquel doit faire face le ministère des affaires étrangères et européennes ne lui permet plus de conserver au même niveau qu'auparavant les subventions à certains organismes ou associations actifs dans la coopération franco-allemande. Les responsables de BILD ont été informés de ces difficultés et ont été en conséquence invités à rechercher à l'avenir des financements extérieurs. Toutefois et compte tenu du caractère particulier et privilégié de la coopération franco-allemande, une subvention de 30 000 euros doit être prochainement versée pour le biennium 2008-2009 et, pour faciliter la transition, un dernier versement de 30 000 euros doit être effectué en 2010. Nous engageons parallèlement, avec notre partenaire allemand, une réflexion sur l'avenir des deux revues. Nous allons en particulier échanger sur leur contenu, leur conception et leur financement.

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54560

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 juillet 2009, page 6800

Réponse publiée le : 22 septembre 2009, page 8986